Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Coiffure, veuillez visiter :
cours-cap-coiffure.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Coiffure

Session 2010

EP1 « Vie professionnelle et sociale »

Durée : 1h

Coefficient : 1

CORRIGE

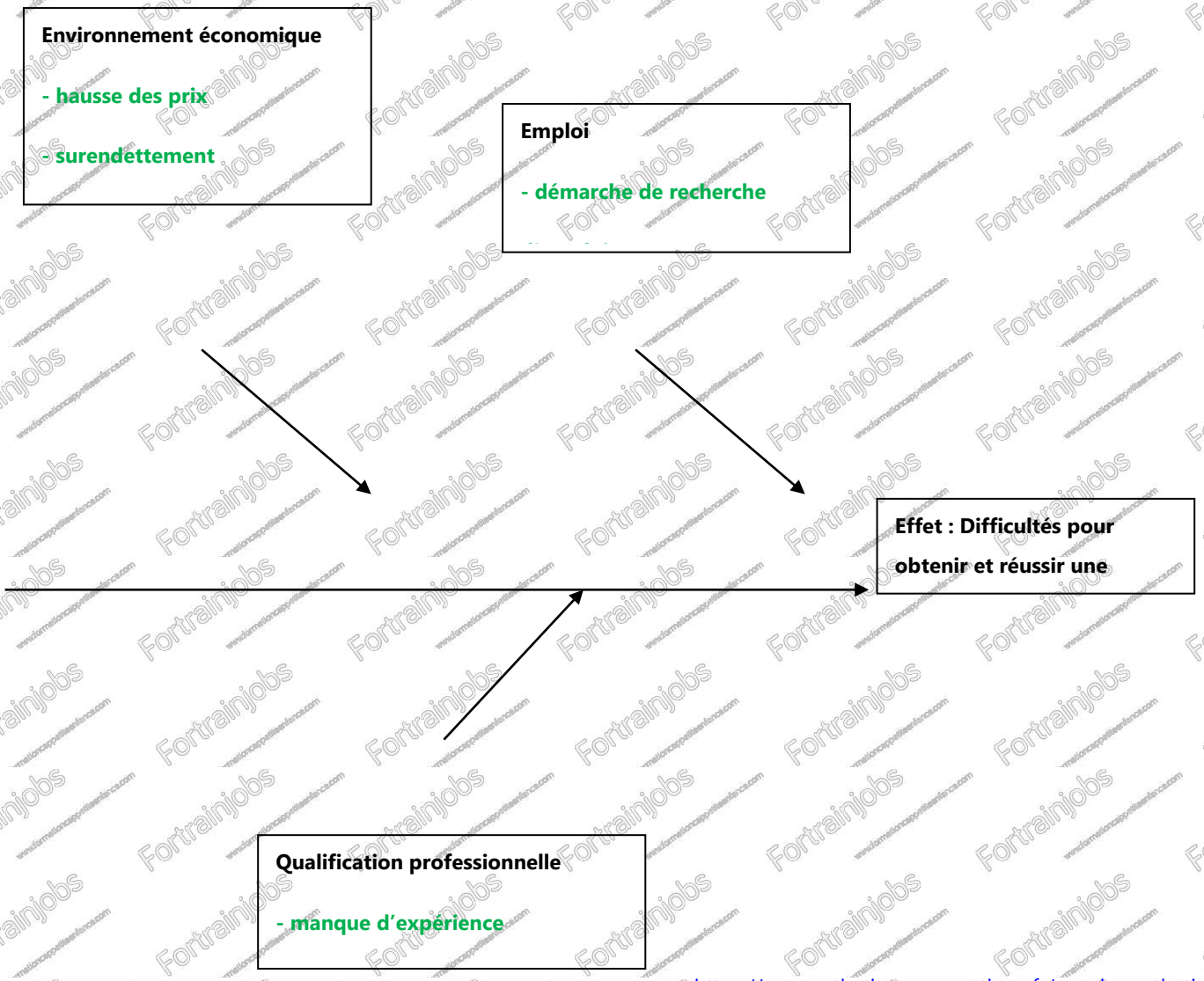
PREMIERE PARTIE
/10,25 pts

1. Identifiez le problème posé : *(0,5 pt)*

Le protagoniste souhaite décrocher son premier emploi pour assurer son autonomie financière.

2. Mettez en relation les éléments soulignés dans la situation dans la situation 1 en complétant le diagramme de cause à effet :

(0,25 x 8 = 2 pts)



3. Relevez un élément sur lequel Anthony peut agir pour atteindre son objectif : *(0,25 pt)*

Les démarches pour rechercher un emploi.

4. Identifiez le type de démarche réalisée par Anthony pour sa recherche d'emploi en cochant la bonne réponse : *(0,5 pt)*

X Candidature spontanée

☐ **Candidature répondant à une annonce**

5. Nommez sans sigle, les deux structures d'aide à l'emploi qu'il peut utiliser : *(0,75 x 2 = 1,5 pt)*

- Pôle emploi

- Mission locale

- Permanence d'accueil d'information et d'orientation.

6. Indiquez en vous appuyant sur le document ci-dessous, si la structure « Pôle Emploi » peut apporter une aide à Anthony et justifiez votre réponse : *(0,5 x 2 = 1,5 pt)*

Justifications (deux réponses attendues)

X Oui ☐ Non	- Cette structure regroupe des conseillers qui peuvent corriger le CV et la lettre de motivation ou en élaborer de nouveau. - Elle propose des offres d'emploi mises à disposition. - Peut diffuser le CV en ligne. - Propose un service dans l'agence mais aussi virtuel. - On peut y déposer sa candidature directement ou en ligne.

7. Citez les documents rédigés par Anthony pour obtenir un emploi et précisez le rôle de l'un d'entre eux : *(1,5 pt)*

Nom du document	Son rôle
- La lettre de motivation	Permet d'exprimer l'intérêt que l'on porte à l'entreprise, d'expliquer ce que l'on propose à l'entreprise ou nos compétences professionnelles.
- Le C.V.	Il sert à présenter le demandeur d'emploi, de montrer son parcours professionnel et de mettre en valeur ses expériences pour susciter l'envie à l'employeur de le rencontrer.

8. Nommez une aide possible s'il devient locataire : *(0,5 pt)*

Il peut obtenir l'Aide personnalisée au logement (A.P.L.) ou Allocation logement.

9. Relevez deux conditions à respecter pour en bénéficier : *(0,25 x 2 = 0,5 pt)*

- Il doit être locataire d'une habitation
- Ses ressources doivent correspondre au plafond de la CAF

10. Enoncez pour le budget d'Anthony trois recettes envisageables : *(0,5 x 3 = 1,5 pt)*

- Son salaire

- Ses prestations sociales : A.P.L.

- Ses intérêts du placement : Livret jeune + économies

DEUXIEME PARTIE **/9,75 pts**

1. Identifiez le problème posé : *(0,5 pt)*

Le travail au poste de ponçage expose les salariés aux TMS, comment y remédier pour les éviter ?

2. Replacez les éléments listés ci-dessous en complétant le schéma d'apparition du dommage : *(0,25 x 5 = 1,25 pt)*

- tendinites, syndrome du canal carpien,

- poncer et déplacer des pièces manuellement,

- durée et fréquence d'exposition,

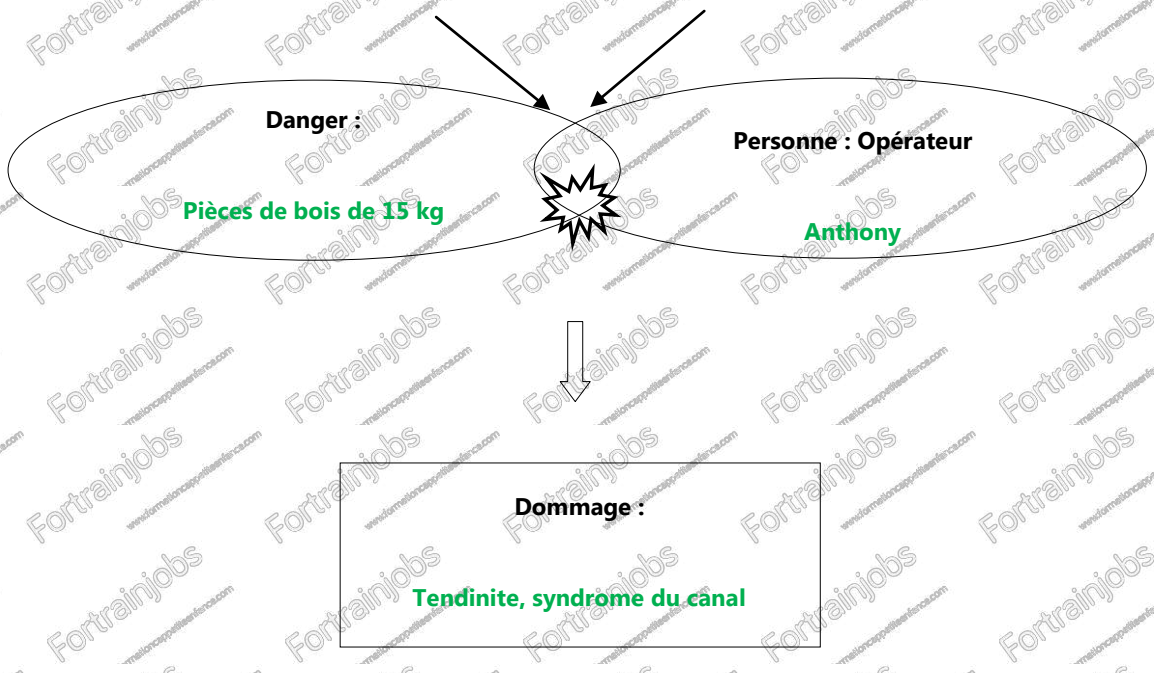
- pièces de bois de 15 kg,

- Anthony.

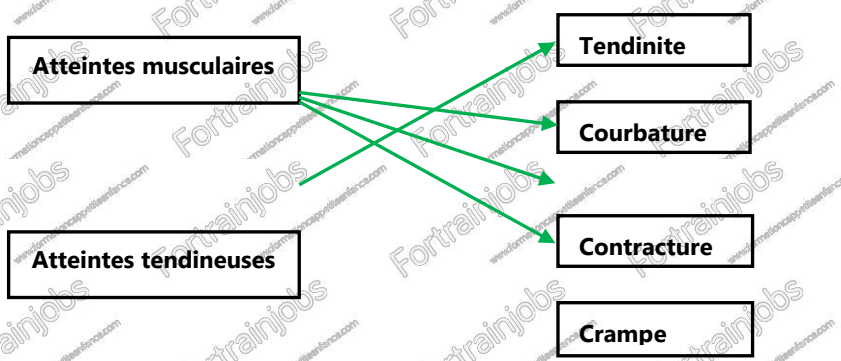
Schéma de principe d'apparition du dommage

Situation dangereuse : **Poncer et déplacer des pièces**

Evènement dangereux : **Durée et fréquence d'exposition**



3. Repérez pour chaque type d'atteinte le ou les accidents musculaire(s) ou tendineux en les reliant : *(0,25 x 4 = 1 pt)*



4. Proposez deux mesures de prévention, afin de limiter l'apparition des troubles musculo-squelettiques à l'atelier de ponçage :

(1 x 2 = 2 pts)

- Organiser son poste de travail

- S'entraider à la manutention des pièces de bois

- Avoir recours à l'acheminement mécanisé

- Faire une rotation des postes pour la réduction de la durée d'exposition

- Former les salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

5. Justifiez la présence d'un CHST dans cette entreprise : *(1 pt)*

Le code du travail impose la mise en place du CHSCT à partir de 50 salariés. Cette entreprise en compte 55, elle a donc un CSHCT.

6. Citez deux missions du CHSCT : *(0,75 x 2 = 1,5 pt)*

- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

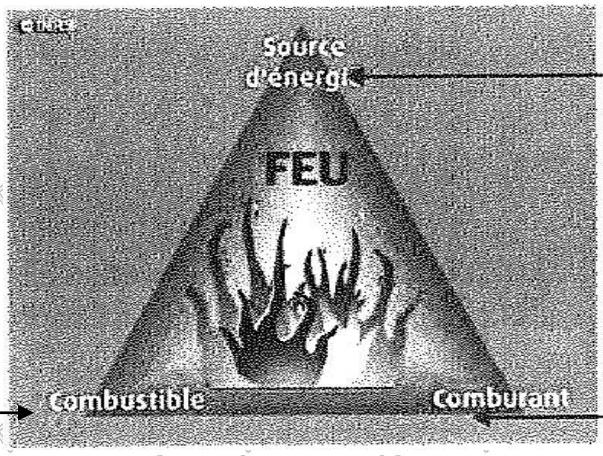
- Assurer les formations pour les salariées et les informer sur la sécurité.

- Donner leur avis sur le règlement intérieur

- Mener l'enquête en cas d'accident pour améliorer la sécurité.

7. Replacez les composants listés ci-dessous en complétant le schéma du triangle du feu : *(0,5 x 3 = 1,5 pt)*

Ponçage, échauffement – oxygène de l'air – particules et poussières de bois



Source : INRS

8. Nommez un type d'extincteur présent dans l'atelier de ponçage. Justifiez votre choix : *(0,5 x 2 = 1 pt)*

Une de ces réponses est attendue :

- Extincteur à eau

- Eau pulvérisée avec additif

- Poudre polyvalente

Justification :

Les matières combustibles qu'on peut trouver dans cette entreprise sont de classe A (qui génèrent un feu sec), il faut donc prévoir les extincteurs correspondants à ce type de matériaux.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.